En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.

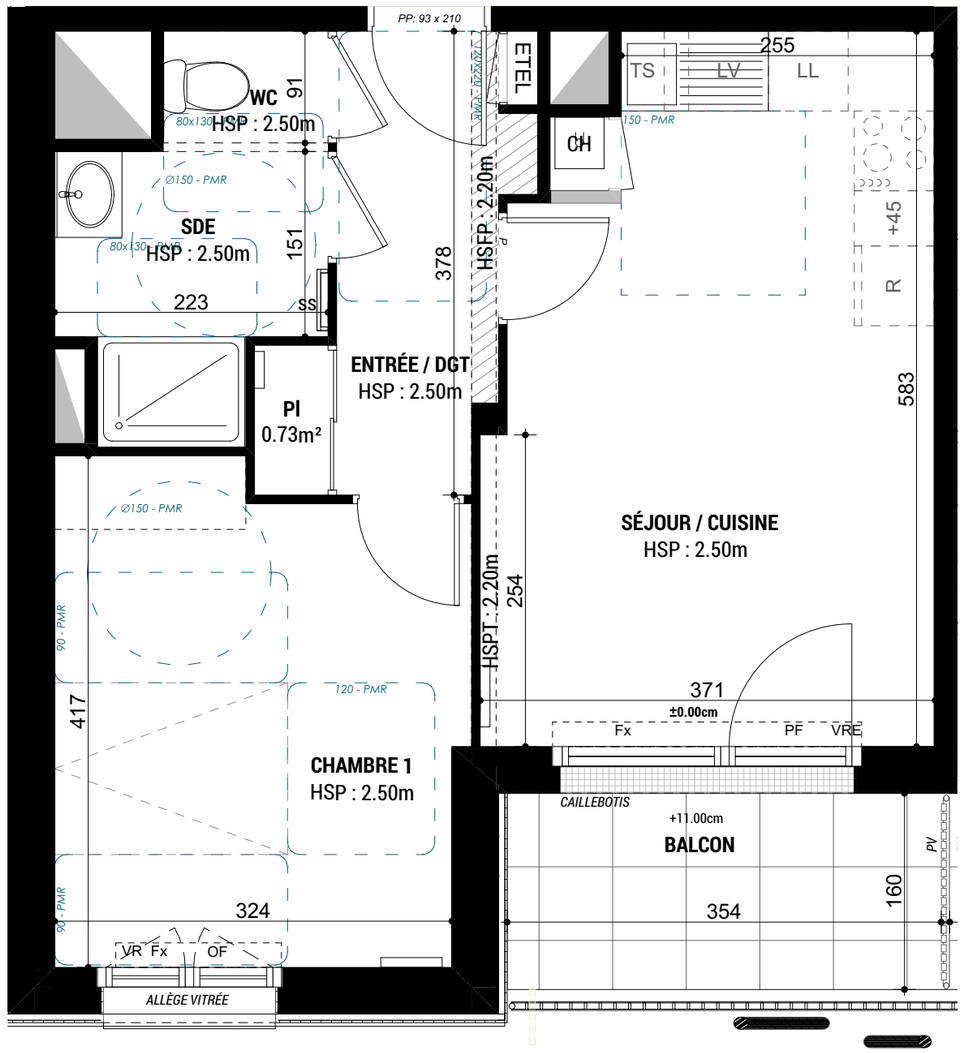

NATURAE

capaccession
PROMOTEUR COOPÉRATIF

Mmaitre d'ouvrage

RHIZOME
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DUPEUX-GUENEGUES

ARCHITECTE - RHIZOME

APP^{T} N°	NIVEAU	TYPE
N404	**R+3**	**T2**

DATE : 29/07/2026 | INDICE : -

SURFACES HABITABLES

ENTRÉE / DGT. + Pl.	5,75
SÉJOUR / CUISINE	19,80
SDE	4,45
WC	1,20
CHAMBRE + PL	13,15
TOTAL	**44,35**

SURFACE ANNEXE

Balcon	*5,65*

PLAN DE REPERAGE - LOGEMENTS

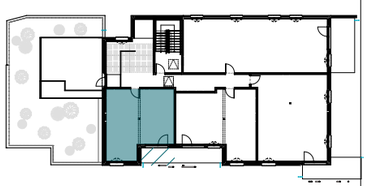

LEGENDE

Cloison démontable
ETEL Tableau électrique
Caillebotis
Faux-plafond
LV : Lave vaisselle
Dalles sur plots
LL : Lave linge
VRE : Volet roulant électrique
CH : Chaudière
Fx : Châssis fixe
OF : Ouvrant à la française
Av : Allège vitrée
OB : Oscillo-battant
Am : Allège maçonnée
PF : Porte fenêtre
TS : Tri sélectif
SS : Sèche-serviette
HSP : Hauteur sous plafond
HSPT : Hauteur sous poutre
HSFP : Hauteur sous faux-plafond
PV : Pare-vue